

Les terrorisme avance ; la Suisse regarde

Berne, le 27 janvier 2010

Communiqué

Les terrorisme avance ; la Suisse regarde

Le Conseil fédéral refuse une motion pour le renforcement de la surveillance intérieure

Le Département fédéral de la défense s'obstine à vouloir ignorer les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité de notre pays. Le refus de la motion « Renforcer les moyens de surveillance dans le domaine privé » déposée par Christian Lüscher constitue une négation grave des préoccupations des citoyens suisses et des menaces qui pèsent sur leur sécurité. La motion visait à doter le service de renseignement de compétences accrues dans le cadre de la révision allégée de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure LMSI. Il faut doter l'Etat de moyens permettant de détecter et de neutraliser à la source les dangers potentiels.

Le service de renseignement se trouve aujourd'hui insuffisamment armé pour identifier et prévenir à temps les actes de terrorisme ou les dangers liés à l'espionnage politique ou militaire ou encore les risques de prolifération d'armes de destruction massive et de la technologie périphérique. En raison de ces lacunes il ne satisfait pas aux normes européennes en matière de recherche d'informations dans le pays et ses informations ne peuvent dès lors être considérées comme fiables par ses homologues étrangers. Cette situation est préoccupante au vu des événements récents à Moscou et des menaces terroristes en Allemagne.

Motion 10.3909 « Renforcer les moyens de surveillance dans le domaine privé » de Christian Lüscher :

http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20103909

Communiqué du PLR du 27 octobre 2010 sur LMSI :

<http://www.plr.ch/communication/26-medienmitteilungen/339-bwis-zu-wenig-zu-spaet.html>

Contacts:

› Christian Lüscher, conseiller national, 079 355 37 52

› Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63